

80 Δ 681 (4)

20560

Document



000000442602

LA
REINE MATHILDE
DANS LA LÉGENDE

PAR

M. J. LAIR

ANCIEN DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE FROIDE, 2 ET 4

—
1897



REVUE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE

DANS LA LEGENDE

1896

1896

Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, tome XVII. — Année 1896.



XVII

REVUE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE

1896

XVII

LA REINE MATHILDE

DANS LA LÉGENDE

Il y aura, hélas ! bientôt cinquante ans qu'une de mes tantes me disait :

« Oui, mon neveu, la rue Froide s'appelait jadis Froide rue, parce que Guillaume le Conquérant, trainant la reine Mathilde, sa femme, attachée par les cheveux à la queue de son cheval, cette malheureuse princesse remarqua l'indifférence des habitants en cet endroit, et s'écria : Oh ! quelle froide rue ! »

C'est ainsi que, dans mon jeune âge, on me préparait à l'École des Chartes et que j'ai fait connaissance avec la légende de la reine Mathilde.

Je dois ajouter que cette tradition m'a été, dans le même temps, confirmée par des propriétaires de la Cour-aux-Sens, encore peïnés de la médiocre attitude de leurs prédécesseurs dans cette douloureuse circonstance.

Supposons un instant que la légende se bornât à ce propos. Que dirait-on dans le monde savant?

Que c'est tout simplement un conte de bonne femme?

Moi aussi — (j'en demande pardon à la mémoire de ma tante) — j'aurais manqué de confiance. Et pourtant ce propos n'était que le dernier écho d'une clameur qui avait retenti pendant près de neuf siècles.

Voilà d'abord Huet, notre savant Huet, qui, dans ses *Origines de Caen*, en 1703, parle d'une croix, la Croix pleureuse, bâtie à l'extrémité de la rue de Vaucelles, à l'entrée des plaines de Cormelles, croix « ainsi nommée en mémoire de ce que Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, ayant été persuadée par le comte du Mans de demander à son mari le tribut des bâtards, le prince, bâtard lui-même, se sentant offensé de ces paroles, l'attacha par les cheveux à la queue de son cheval et la traîna jusqu'au lieu où est cette croix (1) ».

Huet, il est vrai, ajoute que D. Mathieu de la Dangie, religieux de Saint-Étienne, a réfuté très solidement cette fable.

Cette réfutation se trouve dans un rarissime livret intitulé: *Apologie pour la défense de ce très*

(1) HUET, *Orig. de Caen*, p. 150.

pieux et très invincible conquérant, Guillaume, jadis roi d'Angleterre, duc de Normandie, Caen, Joachim Massienne, à Froiderue (s.d.), vers 1650, petit in-4° (Bibliot. nat^{le}. L. K² 2612, réserve).

Le pieux bénédictin avait, de concert avec D. Baillehache, restauré le tombeau du fondateur de son abbaye, tombeau violé et détruit pendant les guerres de religion (1). Il voulut défendre non seulement les ossements, mais aussi la mémoire du prince normand.

Selon lui, « la reine Mathilde ne reçut jamais aucun mauvais traitement du roi son mari » ; mais l'unique preuve qu'il en apporte, c'est que « l'inclination naturelle du très auguste Conquérant à la piété estoit formellement répugnante aux dits actes de rigueur et d'inhumanité dont on a osé le taxer ».

Évidemment, D. Mathieu de La Dangie était un excellent homme ; mais son certificat de bonne vie et mœurs ne prouve rien.

Quel est le ménage, même le bon ménage, où il n'a pas été donné ou reçu quelque marque d'impatience ?

Je sais bien que cela ne va pas toujours jusqu'à se traîner attaché à la queue d'un cheval. Je sais

(1) C'est vers 1637 ou 1642 qu'il prit soin, avec D. Baillehache, de la restauration du tombeau du Conquérant. V. *Orig. de Caen*, p. 248-621.

bien que l'honnête bénédictin n'était pas nécessairement au courant de ces menus détails de la vie dans l'état de mariage. Je ne peux m'empêcher toutefois de le trouver un peu naïf. Jugez-en.

A l'en croire, « le même glorieux conquérant n'a esté induit à vouloir conquérir l'Angleterre par aucune passion vers le particulier intérêt, mais par les seuls motifs de servir au bien de la justice et à la gloire de Dieu ». Si, dans l'autre monde, le glorieux Conquérant a eu connaissance de cette apologie, il a dû se dire que D. Mathieu ne valait pas Lanfranc.

Avant de quitter l'apologiste, disons que, selon lui, il n'y a pas lieu de s'arrêter davantage « aux bruits erronés » d'après lesquels Guillaume aurait revêtu l'habit de Cordelier pour, « par cette voye, sonder les pensées de la princesse affligée ».

Voilà une seconde légende que nous ne connaissons pas.

Ces bruits sont assurément erronés, au moins quant à l'habit qui ne fut connu qu'au XIII^e siècle (1). Mais ne nous laissons pas détourner de notre légende primitive.

Elle était évidemment de soixante à quatre-vingts ans antérieure à D. Mathieu de La Dangie, puisque

(1) *Le mari confesseur* est le titre d'un des contes de La Fontaine. L'origine de ce conte se trouve dans *Le Chevalier qui fit sa femme confesse*. Barbazan, Fabliaux, III, 229. — *Cent nouvelles nouvelles*, nouvelle 78, V. Éd. DUMÉNIL, *Poésie scandinave*, p. 553.

notre vénérable M. de Bras, en 1580, la traite déjà de fabuleuse. Il affirme même que la Croix pleureuse était le monument de l'inconsolable douleur d'un mari qui ne cessait de pleurer sa femme (1).

Il n'est pas impossible, il est même certain qu'il y a eu à Caen beaucoup d'épouses dignes d'éternels regrets et autant de maris pour les pleurer éternellement. Mais on va voir que la Croix pleureuse ne figure pas dans le récit qu'il est temps enfin de reproduire.

« Aucuns disent que le Duc, estant en Angleterre,
« auoit laissé le gouvernement de Normandie et
« de sa femme Mathilde au comte du Mans,
« lequel, pour se venger de l'iniure faite à ses
« parens exheredez et exhillez par le Duc Guillau-
« me, ou bien pour le refus de la Duchesse
« Mathilde, qui ne s'estoit voulue accorder à
« son plaisir faire, conseilla à ladite dame
« demander à son mary, retournant d'Angleterre,
« le tribut des bastards, ce qu'elle fit, sans y
« aduertir, apres auoir salué, embrassé et deuançé
« son seigneur hors la ville de Caen. Le Duc et Roy
« Guillaume se sentant offensé pour ce qu'il estoit
« bastard, de chaude colère attacha ladite dame
« par les cheueux à la queue de son cheval et la
« traina de ce lieu iusques à l'autre costé de la
« ville, où il luy demanda qui l'auoit conseillé à ce

(1) *Les Recherches et Antiquitez*, p. 17.

« dire [entre nous, il aurait dû commencer par là].
« Elle lui nomma le personnage duquel il se
« vengea cruellement. Et en mémoire de tels excez
« ledit seigneur fit bastir lesdites deux abbayes,
« l'une de moynes, où ladite Mathilde auoit fait sa
« requeste, l'autre de religieuses, où il s'arresta
« après l'auoir trainée ».

Ce récit se trouve dans *l'Histoire et Chronique de Normandie*, chez Martin Le Mégissier, Rouen, 1578 à 1581, p. 79.

On le chercherait en vain dans l'édition de cet ouvrage faite par Pierre Regnault, libraire de l'Université de Caen (1), ou dans l'édition de 1487 (2).

Les mss. fr. du XIII^e siècle ne le contiennent pas non plus.

C'est donc une interpolation du XVI^e siècle, due peut-être à l'éditeur Nagerel, qui cherchait partout des embellissements pour sa publication.

Nous verrons plus tard le parti que l'on peut tirer de la constatation qui précède.

Pour certaines personnes, le récit de Nagerel évoque le souvenir de Geneviève de Brabant, le comte du Maine, celui de Golo; il est puni comme ce dernier. Enfin, tous ceux qui ont pu étudier l'histoire de Geneviève, traitée par la gravure, savent que cette princesse infortunée possédait,

(1) Bibl. Nat., dép. des Impr. LK³ 1205, Rés.

(2) Bibl. Nat., dép. des Impr. LK³ 1203, Rés.

heureusement pour elle, une abondante chevelure.

On pense plus volontiers à la reine Brunehaut, traînée par les cheveux à la queue d'un cheval (1). Il y a même à remarquer que, cette fois, les bourreaux ne s'étaient pas fiés aux nattes de la victime; qu'ils avaient assujetti la reine d'Austrasie par les bras (2).

Enfin, on voudrait croire qu'il n'y a dans la

(1) J'ai encore entendu dire à Paris, par les habitants du quartier, que le cheval traînant Brunehaut s'était arrêté à la fontaine du Trahoir, à l'angle de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Saint-Honoré.

(2) Rapprochons un extrait du tome 1^{er}, page 308, de *l'Essai sur l'arrondissement de Pont-Audemer*, par A. CANEL:

COMMUNE DE NOTRE-DAME-DE-PRÉAUX.

Les deux communes de Notre-Dame et de Saint-Michel-de-Préaux ne formèrent primitivement qu'une seule circonscription, désignée sous le nom de Pratellum. Un des possesseurs francs de ce domaine, pendant qu'il occupait ses loisirs à guerroyer au loin, fut averti, si nous en croyons la tradition, que sa femme avait commis quelque infidélité. Il revint, et, dans sa fureur, attacha cette infortunée, par les cheveux, à la queue d'un cheval indompté, qui l'entraîna à travers les ravins et les précipices. Mais bientôt il reconnut l'injustice de l'accusation et, pour apaiser le ciel, il prit la résolution de se consacrer à la vie religieuse. Il éleva donc un monastère à l'endroit même où il s'était livré à ses premiers emportements, et une chapelle sur les lieux où avait été retrouvé le cadavre de sa victime.

Les religieuses de Saint-Léger-de-Préaux, qui voulaient avoir une part dans cette tradition, la changèrent dévotement, et racontaient que les deux abbayes étaient dues à saint Benoît, qui, repentant d'avoir battu sa femme, les fonda l'une et l'autre aux endroits où il l'avait le plus maltraitée.

Chronique de Normandie qu'une confusion, qu'un double emploi de noms. Je suis obligé de déclarer qu'il n'en est rien.

Dès le XII^e siècle, c'est-à-dire il y a plus de sept cents ans, la légende de la brutalité vraie ou fausse de Guillaume était répandue sous diverses formes, en France, en Angleterre, et jusque dans le nord de l'Europe, au pays d'origine des Normands.

Prenons d'abord le recueil des Sagas scandinaves de Snorre-Sturleson :

Un jour, Guillaume quittait la Normandie. Pour aller où ? on ne le dit pas, mais il était déjà en selle. La reine Mathilde s'approche et « lui tient quelque discours » qu'on ne rapporte pas non plus. Il ne dut pas plaire au roi, qui donna un si formidable coup de talon que l'éperon pénétra dans la poitrine de la reine qui en mourut (1).

J'ai soutenu ailleurs que les sagas ne sont en général que l'écho des traditions occidentales, que l'écho des auteurs anglo-normands. Nous allons, en effet, retrouver le prototype de la légende dans Guillaume de Malmesbury. Cet auteur grave et qui écrivait vers 1130, moins de 50 ans après la mort de Mathilde, constate que, de son temps,

(1) Laing, III, 94. Je cite d'après FREEMAN, *Norman Conquest*, III, 655.

certain colporteurs d'histoires prétendaient que la reine, croyant avoir eu à se plaindre de son mari, se vengea assez cruellement, à l'aide d'un domestique, sur une personne supposée complice du roi. Guillaume se fâche, exile le serviteur de Mathilde, qui est elle-même rudement battue à coups de mors de cheval, battue à en mourir (1).

Il est juste de noter que, selon Guillaume de Malmesbury, aucun homme sage ne peut croire qu'un si grand prince ait commis une si vilaine action (2).

C'est au fond, dès l'année 1130, le mode de justification par l'absurde que reprendra D. Mathieu de La Dangie, en 1640.

Rapprochons les témoignages, comme dirait un honorable organe du ministère public.

Dans la tradition caennaise, nous trouvons le Conquérant revenant d'Angleterre, à cheval; un

(1) *Illam ad mortem freno equi cœsam*. Freeman ajoute avec son amour des distinctions, « whether by her husband's own hand or not is not distinctly said ». Et il veut que l'histoire soit tirée de Eadmer, *Angl. Sacra*, II, 84. « King Eadwig's wife or mistress ». Freeman, en voie de généalogies de légendes, rapproche l'histoire de Mathilde battue de celle de la mère de Harold, frappée par son fils. « La légende était lancée, on y a mis le nom qu'on a voulu. » C'est inadmissible.

(2) « Sed hoc de tanto rege credere dementiæ adscribo ». — Guill. de Malmesbury, *Hist. Nov.*, liv. III.

propos malencontreux de Mathilde ; une douloureuse promenade dans Caen, en passant par la rue Froide : Quelle Froide rue !

Dans les traditions anglaises et danoises, le Conquérant part à cheval ; la reine tient un discours désagréable ; elle meurt blessée d'un coup d'éperon ou de mors de cheval.

Cela ne manque pas de similitude.

« Et qu'on ne nous parle pas de légende, poursuivrait l'accusation. Guillaume de Malmesbury émet des doutes sur celle qu'il rapporte ; mais il ajoute aussi que, certainement, il y a eu des nuages dans le ménage royal. Or, voici un historien des plus circonspects, Orderic Vital, qui nous signale un fait positif, une violente querelle entre Guillaume et Mathilde. »

Robert, fils aîné des deux époux, s'était, après une vive discussion avec son père, réfugié en Flandre. Sa mère lui envoyait de l'or, de l'argent, des objets précieux. Le roi, sous les plus terribles menaces, interdit ces envois. Rien n'y fait. Alors Guillaume : « Ah ! que ce sage avait trop raison quand il disait : La femme qui agit en dehors de son mari est pire qu'un naufrage ! Trouvera-t-on au monde une femme sûre et prenant vos intérêts (1). Voilà ma cousine, que j'ai comblée de biens et d'honneur, nommée régente de mes États, eh ! bien,

(1) Cf. *Facetiæ Bebelianæ*, liv. III, Strasbourg, 1513.

elle soutient mes ennemis, ceux qui veulent attenter à mes jours et, de mon argent, elle les encourage et leur met les armes à la main ! »

« De quoi vous étonnez-vous, Messire, répond la reine, de ce que j'aime tendrement mon aîné? Vertudieu, si mon Robert était mort, si sept pieds de terre le cachaient à mes yeux et que mon sang pût lui rendre la vie, je verserais pour lui tout mon sang. Puis-je être riche et savoir mon fils dans la misère? Une telle dureté n'entrera pas dans mon cœur et toute votre puissance ne me l'imposera pas. »

A ce discours, Guillaume, prince autoritaire (*ferus princeps*), pâlit, rougit, s'enflamme de colère. Il ordonne de saisir un breton, nommé Sanson, courrier de la reine, de lui crever les yeux. Le malheureux, si les amis de Mathilde ne l'avaient prévenu et fait évader, eût été aveuglé. Il dut se retirer à Saint-Évrault, s'y faire moine. Orderic Vital affirme qu'il y vécut saintement pendant vingt-cinq ans (1).

« Si la légende présente quelques contradictions (c'est bien entendu l'accusation qui parle), quelques lacunes, combien ce fait historique la fortifie, la complète, la rend acceptable. »

(1) O. Vital, *Hist. eccles.*, liv. V, t. II, p. 382, de l'édition A. Le Prévost et L. Delisle.

Eh bien! en parlant ainsi, l'accusation aurait tort.

L'anecdote rapportée par Orderic Vital prouve seulement qu'il ne faut jamais être brutal, surtout publiquement. On bat sa femme avec une fleur, les voisins parlent d'une baguette, les amis d'un bâton. On sort avec elle d'un air maussade. Pour le public qui vous observe, on la traîne; sur le Petit-Cours, on l'a vu, vous la tirez par le bras, et rue Froide, on l'a encore mieux vu, c'est par les cheveux.

Et qu'y a-t-il au fond de ces propos? Tout simplement une histoire d'amour, une preuve d'estime entre fiancés, qui ne s'en sont que mieux aimés, une agacerie, comme diraient nos bocains.

Il nous faut en effet remonter au temps où Guillaume faisait la cour à la princesse Mathilde.

Quatre auteurs ont raconté l'épisode :

La chronique de Tours, ouvrage latin du XIII^e siècle;

Celle de Baudouin d'Avesnes, XIII^e siècle;

Celle dite de la Saga de Saint-Édouard, que l'on attribue au XIII^e siècle;

Enfin la chronique rimée de Philippe Mousket, évêque de Tournai (1274-1283), auteur contemporain de Philippe-Auguste, et dont le récit est le plus complet.

Guillaume, vainqueur de ses ennemis à l'intérieur,
a résolu de se marier.

Lors se volt li dus marier
Pour ses amis emparenter
Et pour soi mesmes enforcier.
Si avoit oï annonchier
Que li quens de Flandres avoit
Une fille qui moult savoit
Et moult estoit biele et vallans,
Sage, courtoise et bien parlans (1).

Notons ce dernier point : bien parlante. On verra
que la princesse Mathilde n'avait pas, comme on dit,
sa langue dans sa poche.

Le duc se rend à Boulogne, où se trouvait le comte
qui est enchanté de la proposition. « Si ma femme y
consent, ma fille est à vous (2) ».

La mere l'aimme plus que rien.
S'ele l'otrie, jel voil bien.

(1) Ph. Mousket, II, 174.

Le sens du deuxième vers est douteux ; je lirais :

Pour ses amis enforcier
Et pour soi-même emparenter.

Lors voulut le duc se marier — pour renforcer ses amis
et sa parenté. — Il avait entendu dire — que le comte de
Flandre avait — une fille qui beaucoup savait — elle était
très belle et vaillante — sage, réservée et bien parlante.

(2) *Ibid.*, v. 16926.

Sa mère l'aime plus que tout — si elle le permet, je le
veux bien.

Guillaume s'en retourne plein d'espérance, et le comte galope à Lille annoncer l'heureuse nouvelle à la comtesse, non moins ravie que son mari.

On appelle la demoiselle bien parlante.

Dès les premiers mots, elle coupe la parole aux auteurs de ses jours.

J'aim mious estre nonne velée
Que jou soie à bastart dounée (1)!

Le père se fâche, et finit par dire à sa fille qu'il en sera ce qu'elle voudra. Bref un chevalier part à franc étrier porteur d'un message pour Guillaume. Le messager (c'était un belge, savez-vous) raconte l'histoire tout à plat, jusqu'au fameux : « j'aime mieux être nonne voilée, plutôt qu'être à bastard donnée ! »

Le duc, qui venait de faire couper les mains et les pieds aux bourgeois d'Alençon, coupables de l'avoir traité de fils de tanneur, dissimule sa colère. Puis il part pour Lille, arrive au perron du palais de Baudouin, entre sans être annoncé. Justement Mathide se rendait près de sa mère.

Li dus par les traices le prist,
Ainc qu'autre raison lui desist.
Si l'a jus a ses pies gietée

(1) J'aime mieux être nonne voilée — plutôt qu'être à bâtard donnée.

Et as esporons deboutée,
Et de puins et de pies battue,
Si que poi faut que il n'el tue (1).

Le chroniqueur ajoute, détail horrible, comme dirait un reporter, que le duc était chaussé de grands houseaux tout crottés de la boue des chemins et que cette boue gâta la toilette de Mathilde.

Comme tout a une fin, après avoir battu la demoiselle plus de sept fois, Guillaume se retire sans encombre.

Baudouin avait peu de monde sous la main. Sa fille n'était pas sans torts, ayant traité Guillaume de bâtard. Il se tint tranquille.

Puis les deux princes se revirent. Le duc s'excusa de son emportement et le comte lui pardonna moult débonnairement, et aussitôt le duc, moult courtoisement,

Li dist que sa fille prendroit,
Se li quens donner li voloit.
Li quens Bauduins respondi :
Sire, g'en parrai, j'el vous di,
Et si ferai tot men pooir
Que vous puissiés ma fille avoir (2).

(1) Le duc par les tresses la prit — avant qu'autre raison lui dit. — A ses pieds il l'a jetée, et contre ses éperons tombée — il l'a de pieds et poings battue — au point que peu s'en faut qu'il ne la tue.

(2) *Ibid.*, v. 16985.

Lui dit qu'il prendrait sa fille, — si le comte la lui voulait

Le bon Baudouin était avisé que le duc de Normandie allait hériter de la Couronne d'Angleterre. Il tire sa fille à part — qui parlé avoit comme folle — et lui laisse entendre que si elle est de meilleure humeur, on peut reprendre les négociations au point où elles étaient avant la petite *agacerie*. Sans plus se faire prier,

« Oil, Sire, dist la puciele,
Ki moult ert avenans et biele,
J'el prendroie ore, s'il voloit,
Quar jou sai bien que moult valoit
Li dus, ki çaiens me vint batre.....
— Fille, dist li quens, vous l'aurez,
Ainc quart jor, le fin en saurés (1).

Guillaume accourt à Lille, près de Mathilde, et veut savoir pourquoi elle a changé d'idée. Sire, répondit-elle,

Pour çou que vous si hardis fustes,
Ne que vous si haut cuer éustes,

donner. — Le comte Baudouin répondit : — Seigneur, j'en parlerai, je vous le promets, — et je ferai mon possible pour que vous puissiez avoir ma fille.

(1) Oui, seigneur, dit la jeune fille — qui était très agréable et belle. — Je le prendrais aussitôt s'il voulait, — car je sais quelle est la valeur — du duc qui ici m'est venu battre. — Ma fille, dit le comte, vous l'aurez — avant quatre jours vous en saurez la fin.

Qu'en la maison mon pere mesme
Fesistes de moi laiditesme.....
Et pour çou si vous voil-je avoir
Plus que pour trestout vostre avoir (1).

Quant au vilain propos du premier jour, il ne partait pas de son cœur. — « Vous serez dame de Normandie et d'Angleterre » — s'écrie Guillaume.

Alors on appelle le père, la mère, toute la Cour. Les amoureux sont fiancés le jour même, mariés le lendemain.

Tel est le récit de Philippe Mousket.

On possède, nous l'avons dit, trois autres versions légèrement différentes.

Selon la Chronique de Tours, l'incident se serait passé à Bruges, au moment où Mathilde sortait de l'église. Au surplus, mêmes coups de poing, de pied et d'éperons, si bien que la princesse en prend le lit. Son père arrive et lui propose un autre mari. Elle répond aussitôt qu'elle n'en aura pas d'autre que Guillaume, ce qui fut fait (2). « *Quod et factum est.* »

(1) Pour ce que vous fûtes si téméraire, — et que vous eûtes si haut courage — qu'en la maison même de mon père — vous me fites mauvais traitement. — Et pour cela je veûx être à vous — plutôt que pour tout vostre avoir.

(2) Bouquet, XI, 348.

La Saga irlandaise ne s'inquiète pas du lieu. Le jour de l'entrevue, Guillaume, très galant, appelle Mathilde, *sa mie*. — « Il faut que vous soyez fou mon garçon (clown, beggar fellow), — répond la princesse qui n'avait encore rien dit, — pour croire que moi, fille de rois, je m'abaisserai à épouser un bâtard. Alors, Guillaume la saisit aux cheveux et le reste. Le comte et la comtesse consolent leur fille en lui promettant le duc de Saxe. Changement à vue. « Je n'aurai d'autre mari que mon fiancé, l'incomparable Guillaume. » — On court derrière le brutal, qui se méprend sur cette poursuite et coupe en deux le premier messenger. On finit pourtant par s'expliquer. Le duc retourne au palais de Baudouin. Fiançailles, noces, festins (1).

Mais le texte le plus curieux se trouve dans Baudouin d'Avesnes, chroniqueur qui était fils d'une comtesse de Flandre, arrière-petite-nièce de notre Mathilde. Son récit est identique à celui de Mousket. Guillaume vient à Lille, entre dans la salle « comme pour besoin d'aucune affaire, trouva droit la demoiselle..... la prit par les tresses et la traina parmi la chambre, et la défoula de ses pieds, et la bati bien ». La suite encore à peu près comme dans Mousket. Seulement, à la fin, c'est le

(1) Saga de Saint-Édouard, dans *Mém. des Antiq. du Nord*, 1845-49. p. 272.

père qui demande à sa fille, « tout en riant, pourquoi elle avoit si legierement octroïé le mariage qu'elle avoit autrefois refusé si cruellement. Elle répondit qu'elle ne connoissoit pas adonc le duc a si bien comme elle faisoit ores ; car, dit-elle, si il ne fust de grand cuer et de grande entreprise, il ne fust ja si hardi qu'il me vint battre dans la chambre de mon père ».

Une demoiselle anglaise, excellente biographe de Mathilde, miss Strickland, ne peut dominer son étonnement. « Comment, — dit-elle, — comment le duc a-t-il osé reparaitre devant la princesse, après avoir ainsi donné la preuve de son caractère emporté, mon imagination s'y perd ? Mais que la princesse ne l'en ait que mieux aimé parce qu'il avoit agi comme un ruffian, c'est tout à fait inexplicable. Curieux exemple de la rudesse des mœurs du temps et de l'inconséquence du cœur humain ! » (1).

De l'inconséquence du cœur humain, je m'en rapporte à miss Strickland. Quand à la rudesse des mœurs du temps, j'en peux donner une preuve qui ne sera pas hors de propos. Le même comte Baudouin, le débonnaire, avoit encore un fils à marier. La comtesse de Hainaut, Richilde, lui plaisoit beaucoup, le comté de Hainaut aussi, à cause du voisinage. Richilde hésitait, refusait même, de peur

(1) MISS STRICKLAND, *Lives of the Queens of England*, I, 19.

de déplaire à l'Empereur. Baudouin réunit des troupes, prend le Hainaut, prend Richilde et en fait sa bru, *manu militari* (1). Comme on le voit, l'histoire ne le cède en rien à la légende.

Revenons à cette dernière.

J'ai voulu savoir (les hommes sont aussi parfois curieux) comment la reine Mathilde se coiffait.

Je me suis adressé à un spécialiste. Il m'a appris que sous les variations en apparence innombrables de la mode, il n'y a, depuis les Grecs et les Romains, que trois genres de coiffures. Les cheveux unis, divisés par une raie, les cheveux bouclés ou frisés, enfin les tresses. Reste à savoir lequel des trois genres avait la vogue vers 1050.

Qu'il y eût alors un courrier de la mode, sinon écrit, du moins parlé et figuré, je n'en doute pas. Malheureusement, il ne nous est pas parvenu. Toutefois, nous ne sommes pas sans documents.

Le trouvère Benoit nous a décrit la coiffure d'Arlette, la belle falaisienne. Cheveux retenus mollement sur le front par une bandelette d'or et retombant dans une résille d'argent. Mais il s'agit d'une toilette de nuit, « sans seie lier », dit notre auteur, indiquant bien par là que dans le jour, Arlette liait, c'est-à-dire tressait ses cheveux (2).

Les cheveux étaient encore portés longs en

(1) LE GLAY, *Hist. des comtes de Flandre*, I, 158.

(2) BENOIT, *Chron. de Norm.*, II, 560.

Angleterre, au temps de Guillaume, même par les hommes, et, qui le croirait, les seigneurs, qui ne trouvaient pas les leurs assez longs, y ajoutaient des nattes postiches. Le fait est si grave, que je tiens à citer mon auteur, c'est Guillaume de Malmesbury, dans son histoire contemporaine, *Historia novella* (1).

L'ensemble du récit rapporté plus haut tendrait à prouver que Mathilde n'avait pas eu recours à cet expédient. Ses tresses étaient bien à elles et pendaient par racine.

N'est-il pas évident que le récit de la Chronique de Normandie éditée par Nagerel se retrouve, quant à toutes ses parties essentielles, dans les chroniques flamandes et scandinaves? L'injure au bâtard, l'empoignement par les cheveux, même le raccommodement.

D'histoire d'amourette, elle est devenue querelle de ménage. — Maintenant d'où vient-elle? Probablement de quelque chanson satirique composée en France, où l'on affectait de se moquer des Flamands et des Normands.

(1) WILL. MALM., *Historia Novella*, lib. II, § 4. « Longitudine capillorum cum feminis certabant, et ubi crines deficiunt convolvere quosdam innodebant. »

On pourrait croire que les faiseurs de légendes en ont fini avec Mathilde. Pas du tout.

En voici un qui nous raconte que la jeune princesse, avant d'épouser Guillaume, avait eu déjà une intrigue, qu'elle s'était énamourée d'un jeune anglo-saxon, nommé Brictric, ambassadeur ou attaché d'ambassade à la cour de Flandre. Elle lui déclare sa passion. Brictric se dérobe. Mais il avait compté sans la conquête de l'Angleterre. Mathilde très rancunière, le retrouve de l'autre côté du détroit, le signale à Guillaume, qui le fait jeter en prison et donne ses biens à la Reine. C'est le continuateur du Roman de Brut qui rapporte au long cette histoire. Je dis, cette histoire, car de sérieux antiquaires, comme M. Ellis, ont été retrouver dans le Domesday-Book la preuve que les domaines de Brictric furent en effet attribués à Mathilde (1). Aujourd'hui, tous les guides du comté de Gloucester vous les indiqueront. On me les a montrés, à Thornbury, en vue de la Severn, sur la grande route de Gloucester à Bristol (2). Il y a pis, l'honnête miss Strickland va jusqu'à dire que

(1) *Infra scriptas tenuit Brictric et post regina Mathilda.* ELLIS'S. *History of Thornbury castle*, Bristol, 1832.

(2) A Thornbury, sur l'emplacement du manoir de Brictric, on voit des ruines d'un château commencé par Édouard, duc de Buckingham, la victime de la jalousie de Wolsey, en 1521.

Brictric n'est pas mort de sa belle mort. Elle qualifie même la première reine d'Angleterre de spoliatrice et de meurtrière (1).

Eh bien, cette odieuse légende est absolument anodine à côté des allégations que depuis cinquante ans jusqu'à nos jours, les antiquaires et les savants anglais ont lancées dans la circulation.

Cela a commencé par M. Stapleton, qui a été, je crois, antiquaire de Normandie. M. Stapleton, sur la foi de deux chartes anglo-normandes et de deux lignes du pouillé d'un petit prieuré de Saint-Pancrace, dans le Sussex, a affirmé trois choses :

1° Que Mathilde, quand Guillaume lui fit la cour, avait déjà deux enfants ;

2° Que Gerbod, son mari, vivait encore ;

3° Que, s'il s'écoula un si long temps entre ses fiançailles et son mariage avec le duc de Normandie, c'est que le pape ne consentit à cette union qu'après un divorce du premier mariage.

Un historien de premier mérite, Lappenberg, sans aller si loin, accorde au moins une fille à la jeune flamande (2). Notre Auguste Le Prevost croyait au premier mariage et au divorce (3). Enfin

(1) « Convicted of crim of wrong and robbery, if not of absolute murder », I, 40.

(2) LAPPENBERG, *Anglo-Norman Kings*, p. 215.

(3) *Notes sur O. Vital*, III, 317. — C'est un fait, dit-il, « dont aucun historien n'a voulu parler ».

M. Freeman, l'éminent historien de la conquête, tient pour constant le mariage, la naissance de deux enfants, un garçon, Gerbod, et une fille, Gundrada (1).

Un antiquaire, M. Blaauw, a bien tenté, par une dissertation insérée dans l'*Archæologia* (2), de prouver que Gundrada était la fille légitime de Mathilde et de Guillaume. Le savant Thorpe a bien émis la même idée dans ses notes sur Lappenberg (3). Malgré cela, grâce surtout à M. Freeman, aujourd'hui en Angleterre, le premier mariage de Mathilde passe pour constant.

Il y a deux ans à peine, mon ami, M. de Marsy, le savant et courtois Directeur de la Société française d'Archéologie, nous avait préparé une excursion des plus intéressantes à Hastings.

Eh bien, j'ai trouvé là un rapport du *Royal archaeological Institut of Great Britain and Ireland*, daté de 1883, où l'on signale, sans hésitation, la sépulture, à Lewes, de Gundrada, la fille de la reine Mathilde (4).

Je vous ai déjà retenu bien longtemps, et il m'est

(1) FREEMAN, *Nor man conquest*, III, 647.

(2) Tome XXXII.

(3) LAPPENBERG, *Anglo-Nor man kings*, p. 215.

(4) *Annual meeting (1883) at Lewes*, p. 7. « The parentage of Gundrada must be considered as settled by M. Freeman. »

impossible de discuter ici cette assertion. Je tiens cependant à vous dire que je ne crois pas à cette histoire, et voici ma raison. Orderic Vital parle deux fois de cette Gundrada et jamais il ne fait allusion à son origine.

Une dame à qui je racontais ces imputations s'écriait : Ah ! qu'on est heureuse de n'être pas princesse ! — j'ajouterai : Et quand on est princesse, qu'on est heureuse si l'on n'a que des légendes et pas d'histoire. On peut dire de vous pis que pendre. Si c'est dans une légende, les savants souriront d'un air incrédule. Mais, qu'ils tiennent un petit bout de parchemin, c'est fini de vous. C'est comme l'enquête de justice écrite d'une encre si indélébile que la justice ne peut pas l'effacer, alors même qu'elle n'y croit plus. On aurait amené ma vieille tante à ne plus ajouter foi à la légende de Mathilde trainée par les cheveux dans la rue Froide, mais Mathilde, mère de deux enfants, avant son mariage avec Guillaume, Mathilde, peut-être mariée, peut-être divorcée, peut-être bigame, qui décidera les Stapleton, les Freeman et autres savants, à démordre de leurs inductions ?

Quelque personne pensera peut-être que, traitant de la reine Mathilde dans la légende, j'aurais dû aborder le sujet de la célèbre tapisserie exécutée par cette princesse, aidée de ses femmes, ainsi

qu'on le voit dans un des tableaux du musée de Bayeux. Il n'y a pas là même cette ombre, cette apparence nécessaire à la constitution d'une légende. C'est tout au plus un prépos de concierge de musée ou de sacristain, propos repris par des hommes de bonne foi, et définitivement rejeté par les critiques.

Je ne conseille pas d'ailleurs aux amis de la reine Mathilde de s'aventurer sur ce terrain, car il surgirait quelque savant pour établir que si la tapisserie est inachevée, c'est parce que l'infortunée princesse, battue à mort par Guillaume, a dû renoncer à terminer ce bel ouvrage, entrepris pour la gloire d'un roi trop violent.

Ne vous semble-t-il pas, Mesdames, Messieurs, que notre reine Mathilde, que la fondatrice de notre abbaye aux Dames, a été trop trainée à la queue de toutes les légendes pour qu'une réparation ne lui soit pas due. C'est Orderic Vital qui la lui fera : « C'était, dit-il, la plus aimable, la plus courtoise, la plus intelligente femme de son temps ; la plus chaste, la plus dévouée à son mari, la plus tendre à ses enfants ». Croyons-en Orderic Vital.

Et le roi Guillaume n'aura-t-il pas, lui aussi, son petit mot de consolation ? Moins susceptible que miss Strickland, la jeune Mathilde s'éprend de lui, non parce qu'il l'a battue, mais parce qu'il est de grand cœur, parce que s'il l'a châtiée, c'est au

risque de sa vie. Il est de mode, aujourd'hui, de déclamer contre les conquérants. Pour mon compte j'en verrais volontiers un à la tête de nos armées. Comme il n'y a guère de milieu dans ces choses-là, mieux vaut conquérir qu'être conquis.

Diex aie ! Dieu nous aide, comme criait Guillaume à Hastings !

BRICTRIC

F. Michel a publié, en extrait, dans une note du t. III des *Chroniques de Normandie* de Benoit, en entier, dans le t. I, p. 73, des *Chroniques anglo-normandes*, Rouen, 1836, l'œuvre du continuateur de Brut, où il est question de Brictric.

Cette Malde de Flandres fu née ;
Meis de Escoce fu appelée
Par sa mère ke fu espuse
Al roi de Escoce ki l'out rové.

Il y a là une première confusion dans l'esprit du chroniqueur. V. sur Mathilde d'Écosse, miss STRICKLAND, *Lives of the queens of England*, I, 78.

Laquele jadis quand fu pucele
Ama un conte d'Engleterre.
Brictrichman l'oi nomer,
Après le roi qui fut riche ber.
A lui la pucele enveia messager (1),
Pur s'amur à lui procurer ;
Meis Brictrich Maude refusa.

Il n'est point ici question de l'ambassade de Brictric en Flandres, détail que miss Strickland tire de la

(1) Ce vers est faux. Il faut lire : A lui enveia messager.

Chronique de Tewkesbury (British museum Bibl.
Cotton. Cleopatra, C. III).

« Hastivement mer passa
E à William bastard se maria » (1).

Puis Mathilde veut se venger :

« Tant enchanta son Seignor,
Le rei Willam le Conqueror
Ke de Brictrichman l'adgranté (2)
De faire de lui sa volonté.
La Reine (partit) le fut guerreier
K'ele li volt desheriter.
Pris fu à Haneleye a son maner,
Le jour ke saint Westan, li ber,
La chapele avoit dédié.
A Wyncestre fu amené.
Ilokes morut en prison
Brictrichman, par treison (3).

Brictric étant mort sans héritier, le Roi se saisit de ses biens et les donna à Robert Fitz Hamon. Mathilde n'apparaît pas dans le poème.

Selon Miss Strickland, le continuateur de Brut serait contemporain de Henri I^{er}. C'est une erreur évidente, puisqu'il parle de Richard Cœur de Lion. Il a des sentiments très anglais, très anti-normands.

(1) Ce vers est faux : E a William se maria.

(2) Je lirais : Que de Brictrich l'a granté, qu'il a donné Brictrich à Mathilde.

(3) Mot ajouté, vraisemblablement pour la rime.

Son ouvrage est conservé au British museum, ms. Cottonien, Vitellius A × f^o 128. — V. abbé De La Rue, *Archæologia*, XIII, 241-246, et Essais historiques sur les Bardes, III, 157-169.

Selon Ellis, ce serait bien Mathilde qui aurait reçu les biens de Brictric, biens qui, à la mort de la reine, auraient été donnés par le Roi Robert à Fitz-Hamon.

Remarks on Matilda, queen of William the Conqueror, and her daughter Gundrada, by W. H. BLAAUW, esq. M. A., dans ARCHÆOLOGIA, XXXII, 108, read 3 december 1846 (publié en 1847).

M. Blaauw répond aux observations de Thomas Stapleton, F. S. A., présentées dans le n^o 9 de l'*Archæological Journal* : « in disproof of the pretended marriage of William of Waren with a daughter of the Conqueror. » Selon Stapleton, Mathilde était femme divorcée d'un certain Gerbodo (sic) et mère de trois enfants, Gerbod, Frédéric et Gundrada.

Selon M. Blaauw, Stapleton n'apporte aucune preuve de ce premier mariage ni du divorce.

Stapleton, p. 20, paraît avoir mal lu la Chronique de Tours où il aurait vu la mention du divorce sous la date 1053. Blaauw rectifie la date 1056 (anno Henrici, imp. 17^o et Henrici regis 26^o).

Selon lui, l'empêchement au mariage entre Guillaume et Mathilde provient de ce que Adèle, mère

de Mathilde, était tante par alliance (in relation of aunt to William) de Guillaume, comme veuve du frère aîné de son père.

Voici la généalogie :

Richard II.		
Richard III, marié en 1026 à Adèle, fille de Robert, roi de France.	Robert, duc de Normandie.	Eleanor, mariée en 1034 à Baudouin IV, comte de Flandre.
	Guillaume le Conquérant.	Baudouin V, comte de Flandre, mort en 1067, marié à Adèle, fille de Robert, roi de France, veuve de Richard III.
Baudouin VI, comte de Flandre, marié à Richilde.	Robert Le Frison, comte de Flandre.	Mathilde, mariée en 1053 à Guillaume.
Arnulfe, comte de Flandre, tué par Gerbod en 1071.		

M. Blaauw examine la charte de Guillaume de Waren en faveur du prieuré de Lewes, conservée en original au Musée britannique (Ms. Vespasien, F. III, f° 2). Là où Stapleton a lu « *pro me et heredibus meis* », il lit : « *pro anima Gulielmi de Warennæ et uxoris sue Gondrade, filie mee, et heredum suorum.* »

La charte mesure 7 pouces sur 5 ²/₈ et a été si souvent pliée que l'écriture est effacée à l'endroit des plis. Les mots *filie mee* ont été écrits au temps de R. Cotton, afin de rétablir les mots effacés.

Il n'y a pas de raison pour que les moines de Lewes

aient eu l'idée de fausser la parenté de leurs fondateurs dont la famille était disparue.

Gondrada et Mathilda sont peut-être les mêmes noms, dano-normand et flamand, d'une seule personne.

Et Blaauw place en 1053 la naissance d'une Mathilda.

On ne peut supposer que Gondrada ait été fille naturelle de Guillaume. Mathilde ne l'aurait pas patronnée.

Orderic Vital en fait la sœur d'un Gerbod, duc de Chester.

Je ne vois pas de mention de la charte : Mathilda matris uxoris et Gulielmi. Angl. regis, qui me.

Mais Blaauw cite une donation par Guillaume de Waren et Gondrada à l'abbaye de Cluny (Biblioth. Clun., p. 582), charte confirmée par Guillaume, roi d'Angleterre, sans mention de parenté. Cela est à noter.

Blaauw conclut en disant qu'il faut s'en tenir à l'opinion que Gondrada était fille de Guillaume le Conquérant et de Mathilde, et que jamais Mathilde n'a épousé Gerbod.

BAUDOIN D'AVESNES

Les Bénédictins, auteurs de l'Art de vérifier les dates (3 volumes in-4°) ont été les premiers à citer le fragment de la Chronique de Baudouin d'Avesnes, et comme le dit Miss Strickland (I, p. 18), à l'authentifier.

Vatout (Hist. du château d'Eu) et Le Glay (Hist. des comtes de Flandre, I, p. 156) renvoient à un ms. Saint-Germain 139, comme s'il constituait une autorité nouvelle. Mon confrère et ami, M. Couderc, a bien voulu rechercher ce ms. et l'a retrouvé à la Bibliothèque Nationale, dans le fonds fr. n° 15.460, provenant du fonds Séguier-Coislin. C'est tout simplement la chronique française attribuée à Baudouin d'Avesnes, dont les extraits ont été publiés dans le t. XXI, p. 160-181, des Hist. de France.

Cette chronique a été étudiée par Th. LECLERC (Hist. littéraire, t. XXI), par HELLER (*Neue Archiv. der Gesellschaft für altere Deutsche Geschichtekunde*, VI (1880), p. 129-151, par DE WAILLY, *Ménestrel de Reims*, préf. XX, KERVYN DE LETTENHOVE, *Istore de Flandre*, I, V-XXI, MOLINIER, *Chron. normande*, préf., p. 411. Mon ami Henri Moranvillé pense que le texte français a été traduit du latin.

LA LÉGENDE DU ROI GUILLAUME

La légende du Roi Guillaume d'Angleterre a été publiée par Fr. MICHEL, *Chr. anglo-normandes*, III, 39.

L'auteur renvoie pour garant au ms. de Saint-Es-moing. Il nomme la reine Gratiennne. Les époux restent six ans sans avoir d'enfants.

Cette légende nous est venue sous deux formes, dont l'une est postérieure à saint Louis. Aucun intérêt historique.

L'auteur se nomme Crestiens (p. 39). Il dit que le texte original se trouve à Saint-Esmoing (p. 40). Le roi Guillaume n'est pas caractérisé : « La roïne ot nom Grattienne ». Ils sont VI ans sans avoir d'enfants. Puis la Gratiennne devient enceinte. Le Roi, sur l'ordre d'une voix, se décide à quitter seul son royaume. Gratiennne veut le suivre. Ce débat entre les époux est le meilleur passage du poème. Ils s'échappent par une fenètre, traversent une forêt où la reine accouche de deux jumeaux. Elle est à la veille de mourir de faim. Guillaume implore la charité des marchands qui chargent un navire sur le bord de la mer. En voyant Gratiennne, ils ne peuvent croire qu'elle soit sa femme (p. 65). Ils enlèvent Gratiennne. D'autres marchands prennent les deux enfants, dont l'un est en péril d'être dévoré par un loup. Enfin, Guillaume est aussi mené en bateau jusqu'au Galinde (p. 79) où il devient sergent d'un bourgeois aisé. La reine est menée à Surclin (p. 81), mise au service du roi Gliolas qui, devenu veuf, veut épouser Gratiennne. Les enfants sont conduits en Catenaise (p. 92). Enfin, tout le monde revient en Angleterre, à Serlinc, puis à Bistot (sic), et l'auteur finit en disant qu'il tient le conte de Roger-le-Comte (p. 172).

Impossible à nous de rien démêler dans ce fouillis.

Conclusions de l'art. de M. Leclerc dans
l'Hist. litt., t. XXI, p. 273-764.

Baudouin d'Avesnes étant *mort en 1289*, on peut supposer que la rédaction faite de son temps s'arrête après ce chapitre des chroniques abrégées : « D'une bataille dou duc de Braibant... c'est-à-dire après la bataille de Wœringen, le 5 juin 1288 ».

« S'il ne faut voir enfin, *comme tout porte à le croire*, dans l'ouvrage dont il s'agit, qu'un amas de *fragments historiques*, recueillis de tous côtés, non par les comtes de Flandre eux-mêmes, mais pour eux; si ce n'est qu'un livre particulier de chroniques, destiné dans le principe à l'usage personnel du comte Baudouin VI, et successivement continué pour ses nobles descendants, pour ses deux filles Jeanne et Marguerite, il est *encore moins vraisemblable que ce livre fut d'abord écrit en latin.* »

D'après Kervyn de Lettenhove, *Istore et croniques de Flandres*, Bruxelles, 1879-1880, 2 vol. in-4°, Intr. p. xiv, on aurait trois *mss.* de la *Chronique* de Baudouin d'Avesnes : 1° f. 15-460 (anc. 84-139); 2° f. 17-264 et 3° 2-801. Il y en avait d'autres à Bruxelles.

Un clerc en traduisit en latin les *extraits*.

Un abrégé en français, avec les continuations, en fut fait ensuite.

Heller a réimprimé dans les *Monum. Germanicæ*, t. XXV (1880), p. 414, une partie de cette Chronique

française. Le passage susdit ne s'y trouve pas. Il l'intitule : « *Chronicon Hanoniense quod dicitur Balduini Avenensis* ».

Il a consacré une étude à cette chronique dans le *Neues archiv.*, t. VI (1881).



Caen, Imp. H. Delesques, rue Froide, 2 et 4.

